

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
D'ANTOINE-LABELLE

## AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné que l'évaluateur de la MRC d'Antoine-Labelle a déposé à mon bureau, le 31 octobre 2019, le rôle triennal d'évaluation foncière 2020-2021-2022 des Territoires non organisés.

Ce rôle est disponible pour consultation au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle, Édifice Émile-Lauzon, 425, rue du Pont à Mont-Laurier, du lundi au mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, le jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à midi. De plus, le rôle triennal peut également être consulté sur le site Internet de la MRC d'Antoine-Labelle au : [www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne](http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne).

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi. Pour être recevable, une demande de révision doit être, avant le 1<sup>er</sup> mai 2020, acheminée par courrier ou déposée aux bureaux de la MRC d'Antoine-Labelle situés au :

Édifice Émile-Lauzon  
425, rue du Pont  
Mont-Laurier (Québec) J9L 2R6

Édifice Félix-Gabriel-Marchand  
259 rue L'Annonciation Sud, bureau 201  
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

Sous peine d'être considérée comme n'avoir jamais été reçue, la demande de révision doit être faite au moyen du formulaire prescrit à cette fin dûment complété et être accompagnée de la somme requise déterminée au règlement portant sur le versement de la somme d'argent exigible lors du dépôt d'une demande de révision administrative à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière.

Donné à Mont-Laurier ce 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2019.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer